

CONVENTION DE PRESTATION – COUTURE ARTISANALE

Entre les soussignés :

La Ferme de Montelauro, exploitante agricole – Montlaux (04230),
Ci-après dénommée « le Donneur d'ordre »,

Le Prestataire (association / entreprise) :

Adresse :

Numéro SIRET :

Représentée par :

Ci-après dénommé « le Prestataire ».

Objet de la convention

La présente convention a pour objet la réalisation de prestations de couture artisanale pour le compte de La Ferme de Montelauro.

Statut du prestataire

Lorsque le prestataire est une association loi 1901, celle-ci est considérée comme **prestataire unique**, y compris en cas de participation de plusieurs membres ou bénévoles. L'organisation interne relève exclusivement de l'association.

Facturation

Le prestataire s'engage à émettre une **facture conforme à la réglementation en vigueur**, mentionnant notamment son numéro SIRET. La facturation porte exclusivement sur la prestation de couture et le temps de fabrication. Aucune facturation individuelle des membres de l'association ne sera acceptée.

Matières premières

Les matières premières (tissus, étiquettes, fournitures) nécessaires à la réalisation des articles sont fournies par La Ferme de Montelauro.

Indépendance des parties

La présente convention n'emporte aucun lien de subordination entre les parties. Le prestataire conserve une totale autonomie dans l'organisation de son travail.

Durée et résiliation

La convention est conclue pour la durée de la prestation. Elle peut être résiliée à tout moment d'un commun accord.

Fait à Montlaux, le

Signature du Donneur d'ordre : Signature du Prestataire :